



Bibliothèques de Grenoble : contrôle du passe sanitaire, c'est toujours non !

Depuis le début de la crise sanitaire, les bibliothécaires sont mobilisé.es dans la lutte contre le Covid et le maintien du service auprès des usager.es : port du masque, gestes barrières, quarantaine des documents, jauges adaptées à la surface de l'équipement, comptoirs de prêts, etc... Les agent.es ont subi l'enchaînement des différents protocoles sanitaires, les multiples changements d'horaires et les incessantes réorganisations tout en maintenant un accueil digne d'un lieu qualifié d'essentiel. -Alors que les bibliothèques étaient considérées jusqu'à présent comme des lieux essentiels, le décret du 7 août 2021 les rentre dans la catégorie des établissements soumis au passe sanitaire.

Soutenue par l'ensemble des organisations syndicales de la Ville de Grenoble (CGT/CFDT/FO/SUD/CNT/CFTC), le personnel des bibliothèques dénonce :

- la discrimination de l'accès, par les usager.es, aux bibliothèques à cause du contrôle du passe sanitaire. Ceci est d'autant plus criant pour les publics les plus précaires, souvent éloignés de la vaccination, et privés ainsi de l'accès à la culture et à l'information. Le passe sanitaire est antisocial, il amplifie la fracture numérique et est en complète contradiction avec les missions de lecture publique. La situation risque de s'aggraver à partir du 30 septembre, lorsque le passe sanitaire sera étendu aux 12-17ans.
- la mise en danger de l'ensemble des agent.es. Le personnel chargé de procéder au contrôle du passe sanitaire affronte quotidiennement le mécontentement et la colère des usager.es. C'est pourquoi une alerte sur les risques psychosociaux a été déposée en CHSCT. Ce n'est pas aux agent.es de justifier l'incurie du gouvernement à gérer la crise sanitaire.
- les pressions et les menaces de sanctions qui tiennent lieu de dialogue social. Notre employeur, Eric Piolle, se positionne publiquement contre l'instauration du passe sanitaire et reconnaît dans la presse que celui-ci « engendre des inégalités d'accès au service public ». Pourtant, l'élu au personnel, Pierre Mériaux, menace de sanctions les bibliothécaires qui refuseraient d'effectuer les contrôles de passe. Pourquoi la ville de Grenoble met-elle autant de zèle à faire appliquer une mesure qu'elle condamne par ailleurs ?

En conséquence, l'intersyndicale a déposé un préavis de grève reconductible pour les agent.es du service des bibliothèques à partir du 24 août. Le mouvement est bien suivi et les agent.es déterminées dans leur lutte. Les piquets de grève, la diffusion de tracts et les assemblées générales publiques se succèdent montrant une grande solidarité entre les salarié.es, et les usager.es.

Les bibliothécaires soutenues par l'intersyndicale ont écrit une lettre ouverte à Eric Piolle le 26 août 2021, lui demandant de dépasser les déclarations d'intentions et de marquer clairement son soutien à leur combat. Elles demandent, par ailleurs, l'abandon des sanctions et la réinstauration d'une jauge adaptée à la surface de chaque équipement. A ce jour, seul le silence leur a répondu.

Les bibliothèques sont des lieux accessibles à tous et gratuits, où les règles sanitaires sont respectées et où le système de jauge permettrait l'accès sans discrimination. C'est parce que les bibliothécaires sont viscéralement attaché.es à leurs missions de service public qu'elles s'opposent aux lois liberticides qui divisent la population et vont à l'encontre de l'intérêt général !

**Venez nombreux/euses soutenir les bibliothécaires sur les piquets de grève !
Toutes les infos sur le Facebook des bibliothécaires de Grenoble en lutte**